

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## N° 1 - 27/05/2020

Lieu : Salle polyvalente		Heure : 20 h 00	
Rédacteur(s) : Justine Falzon / Sonia Bourdelin		Date de rédaction : 04/06/2020	
Objet :		Conseil municipal d'installation	
Statut du document :		AV (AV : à valider, VA : validé, SV : sans validation, DIFF : diffusé)	
Participants :		15 présents	
Nom Prénom	Fonctions	Présent	Commentaire
Cyrille VALLON		O	
Dominique ARDOUVIN		O	
Myriam SEILER		O	
Ludwig BLANC		O	
Danielle BARNIER		O	
Sonia BOURDELIN		O	Secrétaire de séance
Sébastien BRUNET		O	
Alain CHAMBON		O	
Tomás DE LA GUARDIA		O	
Pascale DESBRUN		O	
Isabelle GUÉRIN		O	
Brice LIOTARD		O	
François LIOTARD		O	
Rémi NOHARET		O	
Stéphanie PONCE		O	

### 1. Introduction

Monsieur Guy AUDRAS introduit le conseil d'installation, **La séance est ouverte à 20h00.**

Il procède à l'appel des présents et remercie les nouveaux élus pour leur engagement. Il rappelle le contexte inhabituel 2 mois après la tenue des élections, il évoque son mandat, sous le signe de la proximité, de l'action et de la concertation.

Il rappelle aussi son attachement des habitants aux élus et au pacte républicain. De beaux projets ont pu être menés, avec une belle équipe et il remercie les anciens élus et les 3 élus faisant partie de la nouvelle équipe municipale.

Il adresse un message au public : ayez confiance en cette équipe, ils rassemblent compétence et dévouement.

Il transmet la parole et la présidence à **Monsieur François LIOTARD** ; conseiller municipal élu le plus âgé.

Celui-ci prend la présidence de la séance

Monsieur François LIOTARD remercie Guy AUDRAS pour son mandat et indique sa fierté d'être élu au service des ses concitoyens. Il fait procéder à l'élection du Maire.

Madame Sonia BOURDELIN se propose comme **secrétaire de séance.**

Commune de CHABRILLAN (Drôme) – Compte-rendu du conseil municipal

Cette proposition est acceptée par les présents.

Une fois élu, Monsieur Cyrille VALLON remercie Guy AUDRAS pour son action, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale précédente.

Il rappelle les 3 engagements de l'ensemble de l'équipe élue : disponibilité, consultation des habitants, démarche participative et gestion rigoureuse.

Il rappelle les axes forts dans lequel il souhaite inscrire le mandat et en particulier la ligne de conduite principale : Redynamiser la commune (école, commerces, habitants, ...)

Il rappelle les valeurs de la mairie représentante de la République : liberté égalité, fraternité et que le mandat est un service pour la collectivité et qu'il s'agit d'une belle responsabilité

Il remercie l'ancien conseil.

## 2. Délibérations

### 2.1 Installation du conseil Municipal : Election du Maire

Candidat maire : Monsieur Cyrille VALLON

Vote : 15 voix/15 => élu à l'unanimité

### 2.2 Détermination du nombre des adjoints

Ayant été élu Maire, M Cyrille VALLON prend la présidence de la séance et propose au Conseil de déterminer le nombre de poste d'adjoints avant de procéder à leur élection.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité fixe le nombre de poste d'adjoints à quatre

### 2.3 Elections des Adjoints

Candidat premier adjoint : Monsieur Dominique Ardouvin

Vote : 15 voix /15 => élu à l'unanimité

Second adjoint : candidature Madame Myriam Seiler

Vote : 15 voix /15 => élue à l'unanimité

Troisième adjoint : candidature Monsieur Ludwig Blanc

Vote : 15 voix /15 => élu à l'unanimité

Quatrième adjoint : Madame Danielle Barnier

Vote : 15 voix /15 => élue à l'unanimité

Fin des délibérations à 21h

## 3. Questions diverses

### 3.1 Planning

M. le maire propose de fixer les conseils municipaux les premiers mardis du mois à 20h30. La question de les fixer plus tôt en hiver sera examinée à l'automne.

### 3.2 Prochain conseil

**Date du prochain conseil : Mardi 2 juin à 20h30** à la salle polyvalente (salle du conseil trop petite pour conserver les règles de distanciation sociale)

#### **Ordre du jour pour le prochain conseil - provisoire :**

- vote indemnité maire + adjoint
- vote délégation des adjoints
- constitution des commissions
- Délégations du conseil au maire
- prolongation du contrat animatrice Cafébibliothèque
- appel à projet : rédaction en cours, avancement

### 3.3 Ecole – Déconfinement.

- Demande de prise en charge l'après-midi par la commune du temps école 13h30-15h qui ne sera plus assuré par les enseignants au mois de juin en plus du temps garderie déjà assuré de 15h à 17h30 au mois de mai.
- Il est proposé de créer un temps d'animation jusqu'à 16h.
- 3 animateurs ont et été consultés et ont accepté.
- Compte tenu du nombre d'enfants et du nombre d'animateurs, cette organisation sera mise en place pour 12 enfants maximum.
- Un appel aux bénévoles sera aussi effectué
- Une réunion sera organisée avec les animateurs pour organiser les activités en fonction des temps de travail des différents salariés.
- Inscriptions à la garderie à reprendre pour déterminer le nombre d'enfants qui seront présents.

### 3.4 Commissions

Organisation des commissions : Cyrille Vallon fera une proposition d'organisation des commissions permanentes / temporaires avant le prochain conseil afin que chacun des conseillers puisse en prendre connaissance

**Clôture à 21h55**